

Modification de la commission de gestion

PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV

Société d'Investissement à Capital Variable
Agrément du Ministre des Finances du 24 juin 1996
Siège social : Rue Hédi Nouira-1001 Tunis

PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV informe ses actionnaires et le public que le Conseil d'Administration de la société, réuni le 27 mai 2020, a décidé de réviser à la hausse la commission de gestion du gestionnaire BNA CAPITAUX en contrepartie de ses prestations de gestionnaire financier, administratif et comptable de la SICAV.

Ainsi, la commission de gestion sera fixée à **0,50% HT de l'actif net par an au lieu de 0,40% HT de l'actif net par an.**

Cette modification entrera en vigueur à partir du 8 juillet 2020.

Le prospectus de PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV mis à jour sous le numéro 96-276/A001 sera mis à la disposition du public, sans frais, auprès du siège social de la SICAV sis à la rue Hédi Nouira -1001 Tunis, du gestionnaire la société BNA CAPITAUX, intermédiaire en bourse (siège social et agences) ainsi qu'auprès du réseau d'agences de la BANQUE NATIONALE AGRICOLE .